



Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

République Française  
Département de la Haute-Garonne



CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
HAUTE-GARONNE.FR



**PARLONS-EN**  
Que fait le département  
pour la commune ?

Vendredi 22 octobre à 20h30  
Salle des fêtes du village

Avec la participation de Sandrine Baylac et Loïc Gojard,  
conseillers départementaux du canton de Cazères



# Comment vous informer



Octobre 2021 N°54 Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières

## Il était une Foy



**Bonjour à toutes et à tous.** Des années de maîtrise du budget, des investissements

majeurs réalisés comme la station d'épuration, la crèche, l'extension de la maternelle... et depuis quelques semaines l'aboutissement d'une longue préparation : la sortie de terre du futur complexe scolaire. Ces réalisations démontrent que nos objectifs se réalisent comme nous l'avions prévu, qu'il est nécessaire d'anticiper pour ne pas subir ; une commune doit préparer ses équipements pour satisfaire les attentes de ses concitoyens. Nous allons aujourd'hui pouvoir supprimer les 4 préfabriqués qui ont été installés dans la cour de l'école élémentaire pour pallier le manque d'anticipation concernant le bâtiment actuel. Le futur complexe scolaire abritera 7 classes et les activités annexes à l'école. Il pourra être complété par 3 autres classes sur l'emprise du projet initial. Le souhait de conserver un équilibre de vie de village en milieu rural et naturel, permet de proposer quelques parcelles à la construction. Des aménagements plus conséquents mais toujours encadrés par notre esprit d'intégration dans l'environnement de notre village vont nous permettre d'utiliser ces investissements. Il faut aussi rappeler qu'il n'a pas été possible d'ouvrir de zone à l'urbanisation en centre-bourg avant 2016 et la mise en service de l'actuelle station d'épuration d'une capacité de 1 600 équivalents habitants. Il est maintenant possible de finaliser la révision du PLU en pleine cohérence avec les équipements structurants déjà présents. Vous pouvez compter sur le bon sens de l'équipe municipale et sur sa persévérance, au service de notre village.

Votre Maire,  
François Vives



### Rentrée des classes Finies les vacances, retour à l'école !



La dernière rentrée scolaire dans ces locaux pour les élèves de l'élémentaire.

La rentrée s'est bien déroulée pour les 227 élèves scolarisés sur la commune.

À l'école maternelle, les élèves des classes de grande et de moyenne sections (25 GS & 28 MS) ont été les premiers, accueillis à 8h40. Les élèves de la classe de petite section (24 PS) ont pu bénéficier d'un accueil échelonné à partir de 9h30 et jusqu'à 10h15.

Tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur, les 77 élèves de l'école maternelle dirigée par Mme Maryse Proença ont eu la possibilité d'être accompagnés jusqu'à leur classe.

Pour les 150 élèves de l'école élémentaire, cette rentrée est particulière... c'est la dernière au 3 Allée des plaines : de nouveaux locaux les accueilleront en septembre prochain ! Les effectifs restent stables : 20 CP, 20 CP/CE1, 23 CE1, 27 CE2, 19 CM1, 19 CM1/CM2 et 22 CM2.



La rentrée à l'école maternelle

La directrice Mme Emile Ragot (remplacée par Mme Estelle Marco Rolin le vendredi et un mercredi sur 4) et son équipe ont accueilli une nouvelle enseignante : Mme Julia Lambert qui aura en charge la classe de CM1/CM2. Mme Anne Fournier, psychologue scolaire, rejoint l'équipe enseignante le vendredi car le contexte sanitaire des derniers mois a pu créer chez certains élèves du stress et de l'anxiété qu'il faut aider à surmonter.

Dans votre journal d'octobre...

**Enfance jeunesse > Page 2**  
Temps périscolaire

**Action Publique > Page 5**  
Taxe foncière

**Action Publique > Page 4**  
Un village chaleureux

**Vivre à Sainte-Foy > Page 6**  
La parole est aux agriculteurs



## Les sites internet



## Le panneau lumineux



## Le bulletin municipal

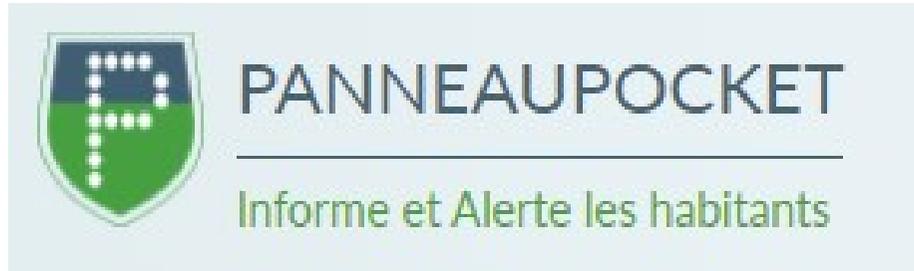
## Les newsletters communale et intercommunale

## Les séances des conseil municipal et conseil communautaire

## Le journal intercommunal



# Comment vous informer



**NOUVEAU**



# Comment échanger avec vous



Thèmes de la soirée :

- ▶ **Complexe scolaire élémentaire**
- ▶ **Nouveaux sites Internet :  
communal et intercommunal**
- ▶ **Association des Aînés**



## PARLONS-EN

**Jeudi 14 nov. à 20h30**

**Salle des fêtes du village**



**3 thèmes abordés à partir de vos choix (voir verso)**



## GARDONS LE CONTACT

**Vendredi 16 avril**

**à 20h30**

**en visio**





# Il était une Foy

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières

Juillet 2021

N°53

Elections départementales 2021 2 <sup>e</sup> tour		
Inscrits	1527	Participation 33,53%
votants	512	
blancs	25	
nuls	4	
exprimés	483	
BERTOLDO/VIVES	188	38,92%
BAYLAC/GOJARD	295	61,08%

## Action municipale

### Territoires et compétences

## Région, département, qui fait quoi ?

Les Français sont nombreux à se demander quel est vraiment l'impact des élections des 20 et 27 juin sur leur vie quotidienne.

Pourtant, l'action des conseils régionaux et départementaux occupe un rôle majeur dans la vie quotidienne des Français.

Des compétences sont partagées entre départements et régions comme la culture, le sport, le tourisme, les langues régionales et l'éducation populaire. Les régions sont chargées, par exemple, des transports ferroviaires régionaux et du développement des ports et des aéroports, quand les départements ont la responsabilité d'entretenir une grande partie du réseau routier. Ce sont aussi les régions qui ont la charge des lycées quand les départements ont celle des collèges. L'environnement et le développement écologique sont du ressort des régions, notamment par la gestion des parcs naturels régionaux, mais aussi des départements via les plans départementaux de gestion des déchets. Depuis 2015 cependant, chacun dispose de compétences particulières dans les domaines des infrastructures et des transports, de la culture, de l'éducation, de l'environnement ou encore du logement.

**La région**  
Le conseil régional, assemblée délibérante de la région, a pour mission de contribuer au développement économique, social et culturel de la région. Ses choix ont donc un fort impact sur le quotidien des habitants. Il est composé de conseillers régionaux, élus pour un mandat de 6 ans. Ils sont 158 pour la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée issus des 13 départements. Les conseillers élisent le président du conseil régional et une commission permanente. Parmi les membres de la commission permanente, sont ensuite élus les vice-présidents. Le président et les vice-présidents composent l'exécutif de la région. Le conseil régional règle les affaires de la région en assemblées plénières ou en commission permanente dans les domaines suivants :  
• **Organisation des transports locaux** (gestion des ports et des aéroports, des trains régionaux,

des transports routiers interurbains et scolaires, de la voirie et des gares routières)  
• **Gestion des lycées généraux et agricoles** (construction, entretien, fonctionnement)  
• **Formation professionnelle** (insertion, formation des demandeurs d'emploi, gestion de l'apprentissage et de l'alternance)  
• **Développement économique** (pôles de compétitivité, schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, aide aux entreprises)  
• **Aménagement du territoire et environnement** (gestion des déchets, des parcs naturels, qualité de l'air, etc.)  
• **Gestion des programmes européens** (préservation de l'identité régionale et des langues régionales) et des fonds européens.

**Le département**  
Le conseil départemental, anciennement appelé conseil général, a un éventail de compétences qui ont aussi un rôle important. Les conseillers départementaux sont élus tous les 6 ans lors des élections cantonales. Ils sont au nombre de deux par canton et, depuis l'élection de 2015, ils doivent former un binôme paritaire (une femme et un homme). Ces conseillers siègent au conseil départemental et votent les décisions de l'institution. Ils sont 54 pour représenter les 27 cantons du département de la Haute-Garonne. Les conseillers départementaux élisent leur président et une commission permanente. Les principaux domaines d'intervention du département sont :  
• **Action sociale** (aide sociale à l'enfance, aux personnes handicapées, aux personnes âgées,

gestion des dossiers d'adoption, gestion de l'allocation personnalisée d'autonomie et du revenu de solidarité active)  
• **Gestion des collèges** (construction, entretien, fonctionnement et gestion des agents de ces établissements)  
• **Action culturelle** (gestion des services d'archives, musées, bibliothèques de prêt, protection du patrimoine, etc.)  
• **Aménagement et transports** (transition écologique, gestion de la voirie rurale et départementale, gestion de l'eau, très haut débit généralisé, équipements sportifs, pistes cyclables, etc.)  
• **Gestion du service départemental d'incendie et de secours** (SDIS)  
• **Actions en faveur des valeurs républicaines et de la citoyenneté** (combattre toutes les injustices et les discriminations qui touchent les femmes).



Retrouvez plus de détails sur les sites :  
<https://www.laregion.fr/> et <https://www.haute-garonne.fr/>

## Elections régionales et départementales 2021



Carole Delga réélue en Occitanie



Loïc Gojard et Sandrine Baylac (réélus) en Haute-Garonne pour le canton de Cazères

### Résultats pour la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières

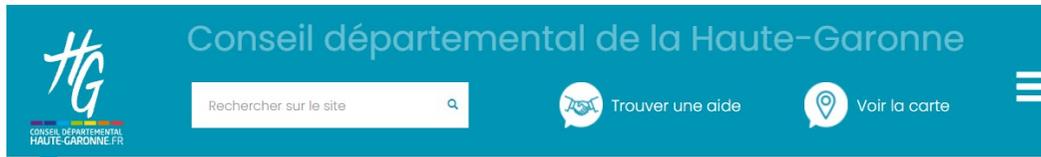
Elections régionales 2021 - 2 <sup>ème</sup> tour	
Participation	33,53%
Inscrits	1527
Votants	512
Blanc	14
Nuls	3
Exprimés	495
Jean-Paul GARRAUD	149 30,10%
Aurélien PRADIÉ	70 14,14%
Carole DELGA	276 55,76%

Elections départementales 2021 - 2 <sup>ème</sup> tour	
Participation	33,53%
Inscrits	1527
Votants	512
Blanc	25
Nuls	4
Exprimés	483
BERTOLO/VIVES	188 38,92%
BLAYAC/GOJARD	295 61,08%





# Site Internet



<https://www.haute-garonne.fr/>



# Permanences conseillers:



Jour	Date	Heure	Lieu
Jeudi	30 sept. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	2 oct. 2021	10:00	Cazères - Mairie
Mercredi	13 oct. 2021	10:00	Le Fousseret - Mairie
Mercredi	13 oct. 2021	14:00	Aurignac - Mairie
Samedi	16 oct. 2021	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Jeudi	28 oct. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	6 nov. 2021	10:00	Cazères - Mairie
Mercredi	10 nov. 2021	10:00	Le Fousseret - Mairie
Mercredi	10 nov. 2021	14:00	Aurignac - Mairie
Samedi	20 nov. 2021	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Jeudi	25 nov. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur
Samedi	4 déc. 2021	10:00	Cazères - Mairie
Mercredi	8 déc. 2021	10:00	Le Fousseret - Mairie
Mercredi	8 déc. 2021	14:00	Aurignac - Mairie
Samedi	18 déc. 2021	10:00	Isle en Dodon - Mairie Annexe
Jeudi	16 déc. 2021	10:00	Rieumes - Maison du Tailleur



# Thèmes:



- **Actions culturelles**
- **Actions sociales**
- **Aménagement et transports**
  - Fibre optique
  - Transports en commun & scolaire
  - Voirie
  - Parking co-voiturage
- **Pompiers**
- **Soutien financier**
  - City stade
  - Nouveau complexe scolaire
  - Nouveau local du service technique
  - Piste cyclable



# Fonctionnement de la réunion:

Durée environ 1 heure 45

Présentation par thème

Questions/réponses par thème

Par thème (5/15)

***Pas de prise de décision mais une prise en compte des remarques et commentaires pour améliorer les réflexions du conseil municipal sur les projets en cours et à venir***



# Evènements à venir:

# Novembre

## ✓ Bourse culturelle

Les 6 & 7, les Fidésiades en Savès, salle des fêtes

## ✓ Commémoration de l'Armistice 11 nov. 1918

Jeudi 11, monument aux Morts, 9h

## ✓ Spectacle pour enfants

Dimanche 14, Tohu-Bohu Collectif, salle des fêtes, 16h30

## ✓ Repas des aînés

Dimanche 28, CCAS, salle des fêtes, 12h

## ✓ Vide jouets/puériculture

Dimanche 28, USSF Foot, salle du Parayre



# Evènements à venir:

# Décembre

✓ **Randonnée Téléthon**

Samedi 4, Sent'Aure

✓ **Bourse aux jouets**

Les 4 & 5, les Fidésiades en Savès, salle des fêtes

✓ **Sortie fête du chapon**

Samedi 11, Les Zamis en balade

✓ **Marché de Noël**

Les 17-18-19, AFPEL, USSF Foot & Rugby, salle des fêtes

# Janvier

✓ **Vœux de la municipalité et accueil nouveaux arrivants**

Samedi 8, salle des fêtes, 10h





Mairie de Sainte-Foy-de-Peyrolières

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne



## Que fait le département pour la commune?



# Formation Elus

- L'Agence **Haute-Garonne Ingénierie** assure pour ses collectivités adhérentes des prestations :
  - de conseil juridique
  - d'assistance en urbanisme
  - de conseil en finances locales, d'analyse financière globale
  - d'assistance informatique
  - de **formation des élus locaux**
  - de documentation et d'information
  - une ingénierie de PROJET pour le développement de votre territoire
  - un Observatoire des territoires
  - une Etude des territoires



# Thèmes:

- **Actions culturelles**
- **Actions sociales**
- **Aménagement et transports**
  - Fibre optique
  - Transports en commun & scolaire
  - Voirie
  - Parking co-voiturage
- **Pompiers**
- **Soutien financier**
  - City stade
  - Nouveau complexe scolaire
  - Nouveau local du service technique
  - Piste cyclable



# Actions culturelles

## 31 NOTES D'ÉTÉ

Un festival qui allie  
Culture ,  
Tourisme et  
Patrimoine



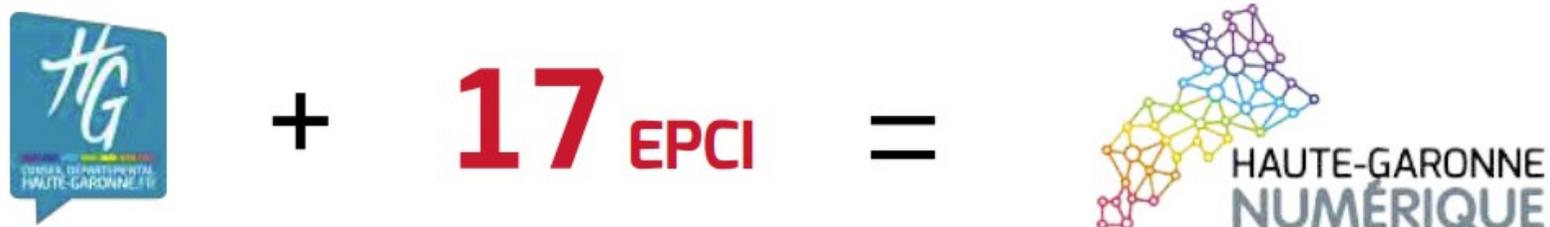
# Actions sociales

- le Conseil départemental est en charge (entre autres) de l'**Allocation personnalisée d'autonomie (APA)**, qui constitue un appui déterminant pour aider les personnes âgées en perte d'autonomie à faire face aux besoins induits.
- Le Conseil départemental évalue la dépendance, les besoins d'aide, attribue et verse cette allocation (financement au 3/4 par le Conseil départemental, 1/4 par l'État).
- Il assume pleinement la vérification de l'effectivité de l'aide sur l'intégralité des bénéficiaires de l'APA à domicile.



# Aménagement et transports: fibre optique

## HAUTE-GARONNE NUMERIQUE



- \* Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016 pour déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit,
- \* Le syndicat intervient sur 548 communes pour plus de 500 000 habitants,  
(à l'exception des communes situées dans les zones où le déploiement est assuré par les opérateurs privés : communes adhérentes à Toulouse Métropole, Ramonville Saint-Agne, Muret, Plaisance du Touch et Fontenilles).

## FIBRE 31



- \* Fibre 31 est chargé par Haute-Garonne Numérique, pour une durée de 25 ans, d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et d'organiser la commercialisation du réseau fibre
- \* Fibre 31 mobilise 190 entreprises de toutes tailles dont plus de 50 % ont leur siège social en Haute-Garonne.  
Le déploiement représente 230 M€ injectés dans l'économie locale et 700 emplois mobilisés.



# Aménagement et transports: fibre optique



## CONSEIL SYNDICAL

**60 titulaires**  
( 48 EPCI, 12 CD31)  
**20 suppléants**  
(17 EPCI, 3 CD31)



## BUREAU SYNDICAL

**8 membres**  
( 4EPCI, ' CD31)



## COMMISSION APPELS OFFRES

## COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

### LES MEMBRES DU BUREAU

- \* Victor DENOUVION, président de Haute Garonne Numérique (CD31)
- \* Sandrine BAYLAC, vice-présidente déléguée aux relations avec les territoires et les partenaires du Syndicat (CD31)
- \* Patrice LAGORCE, délégué aux réseaux numériques : infrastructures fibre optique, téléphonie mobile et radio 4G fixe (EPCI)
- \* Didier CUJIVES vice-président délégué à la communication et à la valorisation du numérique (CD31)
- \* Daniel GRYCZA vice-président délégué aux usages et service public du numérique (EPCI)
- \* Sébastien VINCINI (CD31)
- \* Jean-Claude DOUGNAC (EPCI)
- \* Roselyne ARTIGUES (CD31)
- \* Bruno MOGICATO (EPCI)



# Aménagement et transports: fibre optique

## Point d'étape départemental



Le rythme actuel de construction de 10 000 prises par mois va permettre de compenser les conséquences de la période Covid et d'atteindre l'objectif de 278 000 prises déployées fin 2022

- \* 6<sup>e</sup> réseau national parmi les 20 réseaux les plus dynamiques
- \* Premier réseau d'Occitanie

\*sauf communes adhérentes à Toulouse Métropole, Ramonville saint-Agne, Plaisance du Touch, Muret et Fontenilles



# Aménagement et transports:

## Transports en commun & scolaire

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE  
LA HAUTE-GARONNE

DIRECTION DES TRANSPORTS

Mise à jour : 01/08/2021	Ligne : STE FOY-ECOLES STE FOY DE PEYROLIERES	Ligne N° : SB350
Marché (année de notification-durée) : 2021-7	Transporteur : VNI-TRANSEUROCARS	Km en charge : 13 Km
Nombre de places assises : 22 pl	Sous-traitant :	Année : 2020
<b>ITINERAIRE INDICATIF (ALLER)</b> SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES	<b>LMMJV--</b>	
1. Poteaux Salle des fêtes	08:12 (1)	
2. Salvetat de Ste Foy/Place	08:25	
3. Rte Salvetat de Ste Foy n°1050	08:35	
4. Ch Pigail n°350	08:38	
5. Ch Bourrieu n°1860	08:41	
6. Ecole Maternelle	08:45	
7. Ecole Élémentaire	08:55	
Renvoi/Nota :		
1 : Accompagnatrice		



Le département de la Haute-Garonne continue d'assurer les services de transports scolaires en lieu et place de la Région Occitanie dans le cadre d'une prolongation de délégation.

**Le transport scolaire est toujours gratuit en 2021.**

Cela représente pour les familles une économie annuelle de plus de 634 euros par enfant transporté.



# Aménagement et transports: Collèges

Le Conseil départemental est en charge :

- gestion de l'immobilier,
- aide au fonctionnement,
- parcours laïque et citoyen.



Collège Léo Ferré



Collège Robert Roger

**Accompagnement de la refonte de la sectorisation**



# Aménagement et transports:

## Transports en commun & scolaire

Ensemble, pour vous transporter



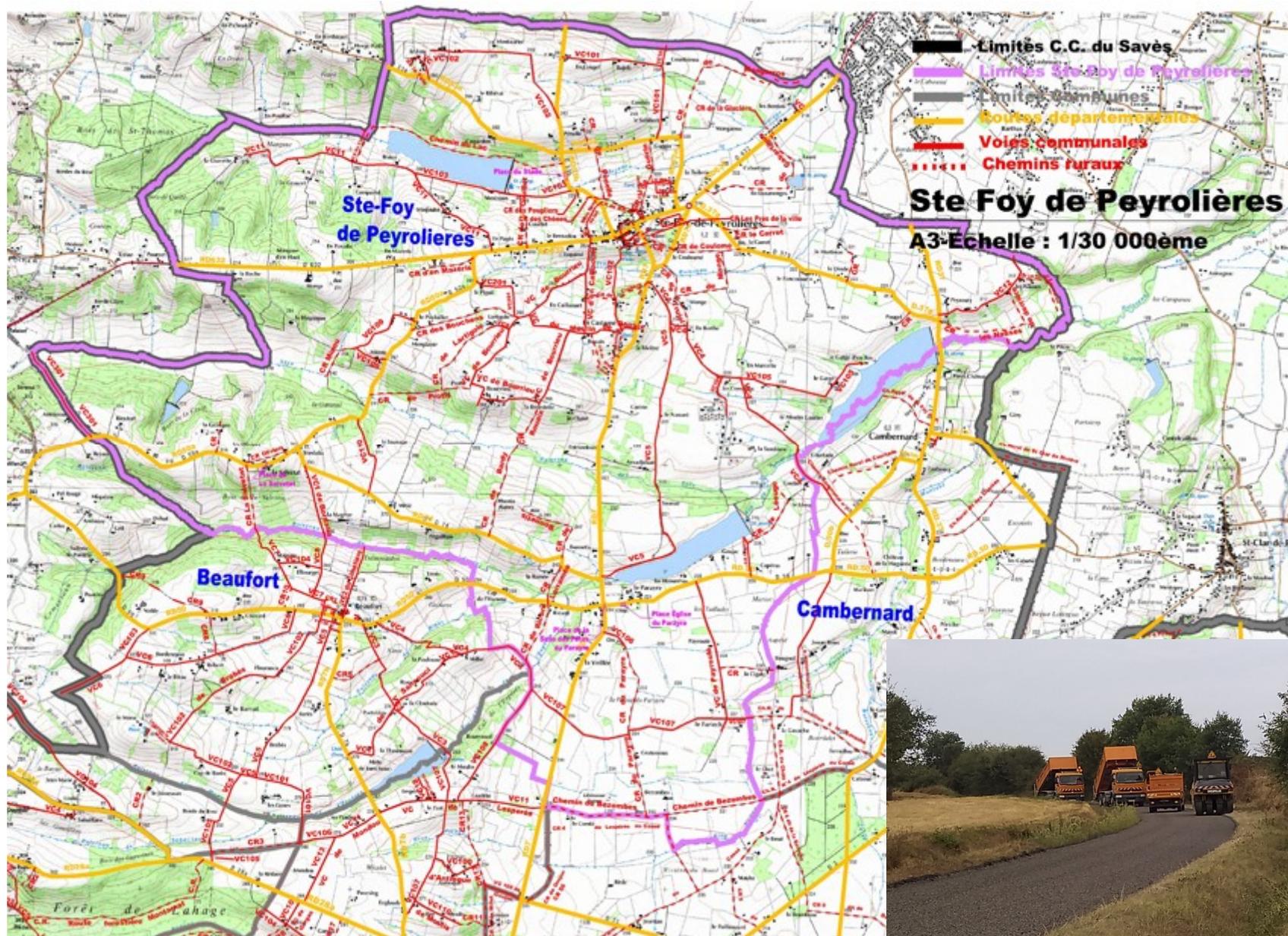
Bienvenue sur le réseau régional des transports



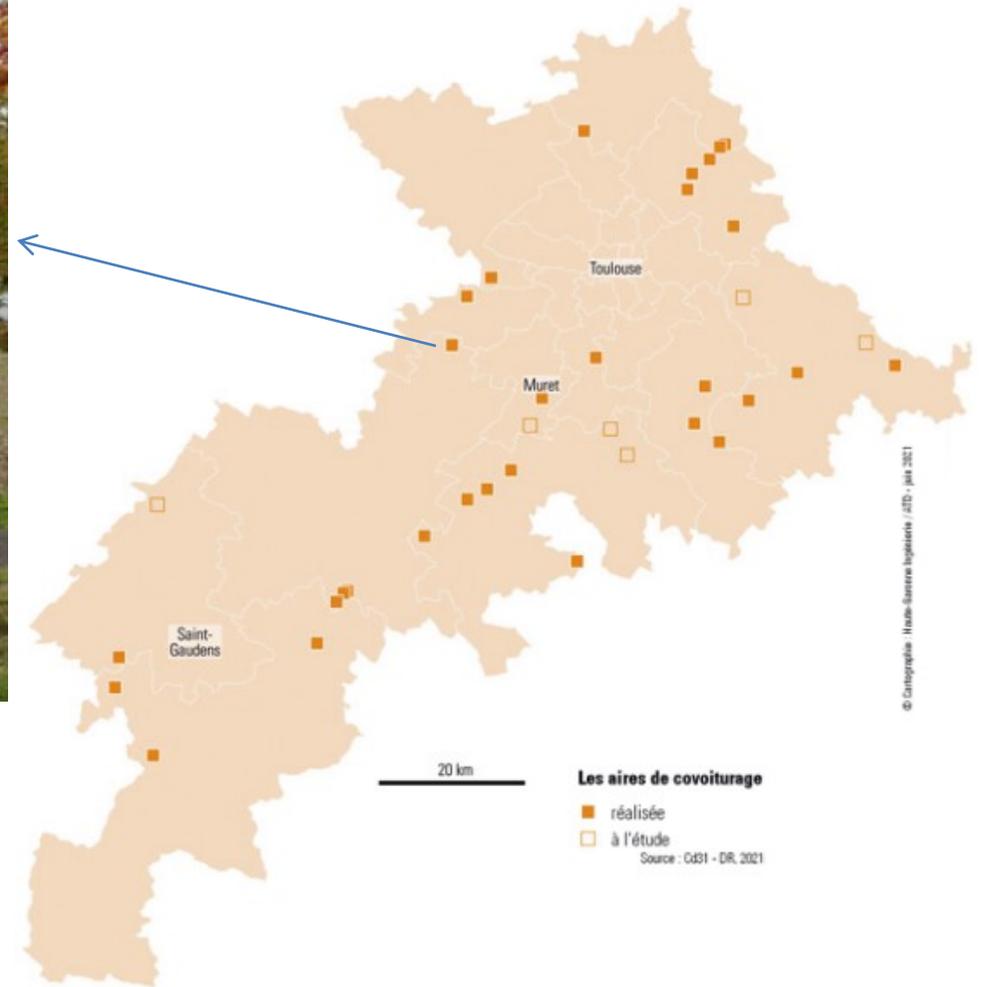
Ligne 365 (anciennement ligne 65)

Ligne 305 (anciennement ligne 5)

# Aménagement et transports: voirie

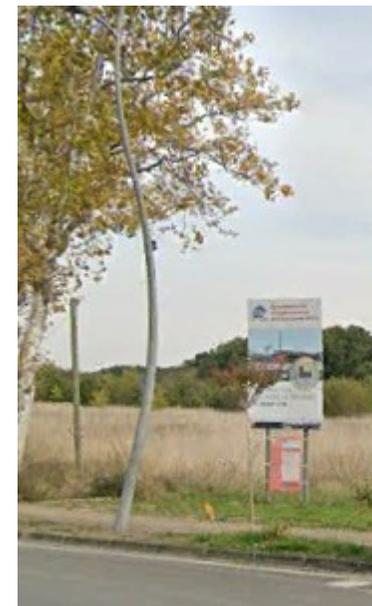


# Aménagement et transports: parking de covoiturage



# Pompiers

- **Centre de secours** intervient sur les 11 communes du secteur de premier appel (Bonrepos-sur-Aussonnelle, Bragayrac, Cambernard, Empeaux, Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère, Saiguède, Saint-Lys, Saint-Thomas, **Sainte-Foy-de-Peyrolières**) et assure plus de 1 100 interventions par an.
- Il sera remplacé au printemps 2022 par un **nouveau centre d'une superficie de 930 m<sup>2</sup> sur Saint-Lys**, qui s'inscrit dans une exigence d'efficience, de rapidité et de sécurisation maximale des interventions pour les sapeurs-pompiers et pour les usagers.



# Soutien financier:

Subventions versées par le CD31 à Sainte-Foy de Peyrolières de 2015-2020 = **440 854 €**

•**273 518 € / Développement des territoires**, ce sont toutes les subventions versées dans le cadre des contrats de territoire (hors école) et différentes subvention de soutien aux collectivités (Construction City stade, Travaux d'aménagement à la mairie , Achat rotobroyeur, camion, matériel et logiciel informatique)

**28 540 € / Education** (Équipement de l'école et de la restauration scolaire: armoires mobiles de maintien en température, jeu extérieur, store brise soleil, lave vaisselle, création 4ème classe et d'une salle d'activités)

•**133 615 € / Protection de l'environnement**, ce sont essentiellement les subventions versées à Réseau 31 pour l'assainissement (Nouvelle station d'épuration)

•**5 182 € / Tourisme sport culture**

Et en complément **3 500€** versés pour les associations.

*Il n'y a pas dans cette synthèse les aides aux particuliers.*



# Soutien financier: City stade

Montant des travaux HT pris en compte : 100 038.00 € HT

Désignation	Montant subvention
Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux	29 148 €
Conseil Départemental	8 004.20 €
Caisse d'Allocations Familiales	9 716 €



# Soutien financier:

## Nouveau complexe scolaire

Ressources	2021	2022		
	Montant HT			
Autofinancement 2018 à 2020	395 100 €			
Autofinancement 2021 à 2022	90 000 €	560 917 €	1 046 017 €	> 20% 4 629 881 €
Emprunt Banque des territoires EDUPRET sur 40ans	2 314 940 €			
Emprunt CA 650k€ 25ans	65 000 €	585 000 €		
Prêt CAF		30 000 €		
<b>Emprunts Banques et CAF</b>	<b>2 379 940 €</b>	<b>615 000 €</b>	<b>2 994 940 €</b>	
Subventions Etat: DETR+DSIL	300 000 €	300 000 €		
Dotation de Soutien à l'Investissement Local		200 000 €		
Subventions Département	300 000 €	300 000 €		
Alignement sur la DSIL		200 000 €		
Autres subventions : CAF	150 000 €	150 000 €		
Subventions Région		60 000 €		
Fond de concours EPCI 3CG	30 000 €	30 000 €		
Fond de concours Cambernard	5 000 €	5 000 €		
Total Subventions	785 000 €	1 245 000 €	2 030 000 €	Taux de subvention 44% sur 4 629 881€
<b>Total des ressources</b>	<b>3 254 940 €</b>	<b>2 420 917 €</b>	<b>5 675 857 €</b>	

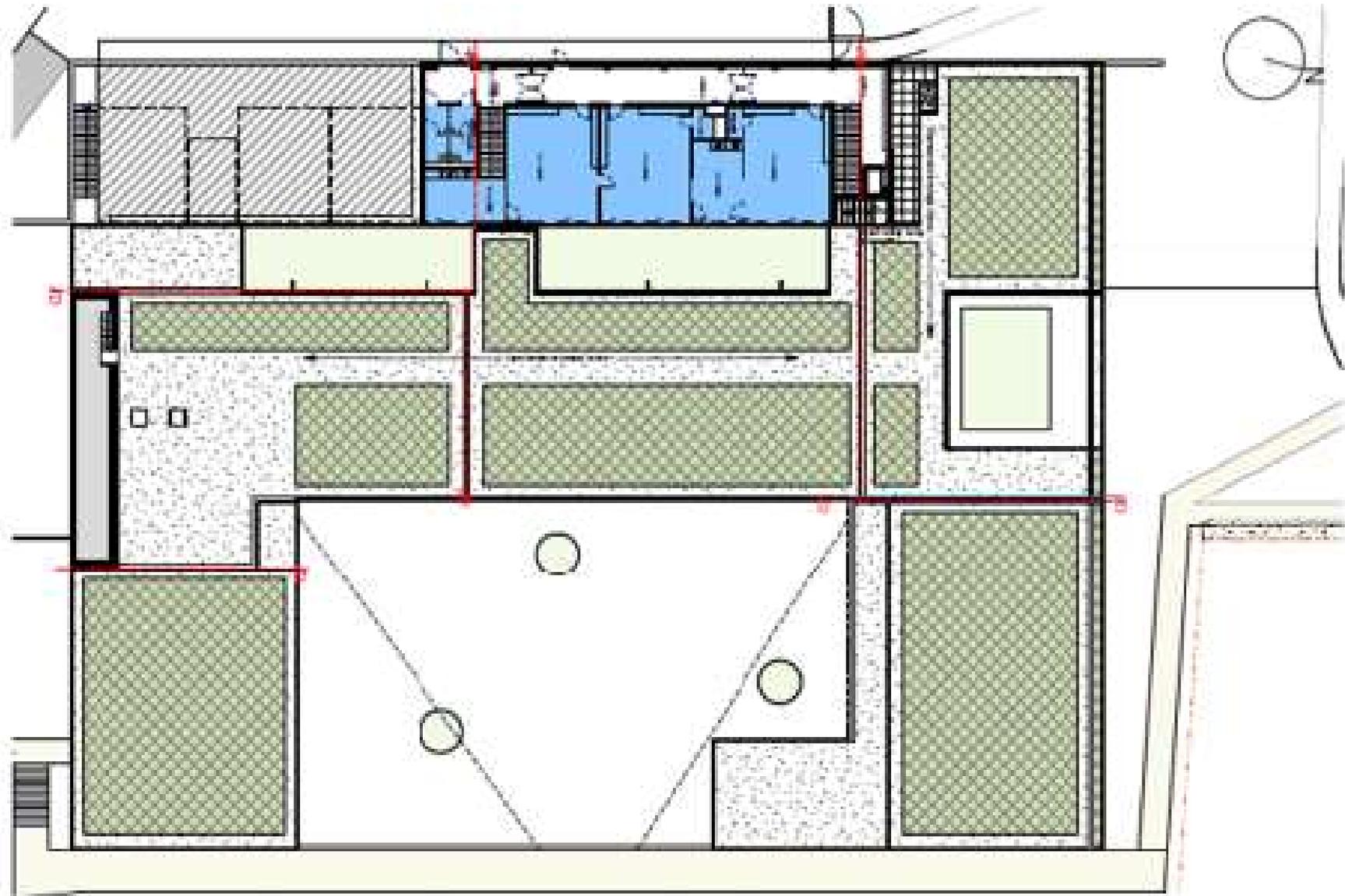
# Nouveau complexe scolaire élémentaire



# Nouveau complexe scolaire élémentaire



# Nouveau complexe scolaire élémentaire





# Nouveau complexe scolaire élémentaire



20 septembre 2021

# Nouveau complexe scolaire élémentaire



20 octobre 2021

# Soutien financier: Nouveau local du service technique



Maître d'ouvrage  
COMMUNE DE SAINTE FOY DE PEYROLIÈRES  
2 Avenue du 8 Mai 1945  
31470 SAINTE FOY DE PEYROLIÈRES  
05 61 91 73 09

Coût global des travaux : 471 974 € HT



Projet porté par la commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières,  
avec le soutien financier :

Conseil départemental de la Haute-Garonne  
Contrat de territoire 2020 : 145 136 €

Communauté de Communes Cœur de Garonne  
Fonds de concours 2020 : 23 786 €

## CONSTRUCTION DES SERVICES TECHNIQUES DE SAINTE-FOY-DE-PEYROLIÈRES

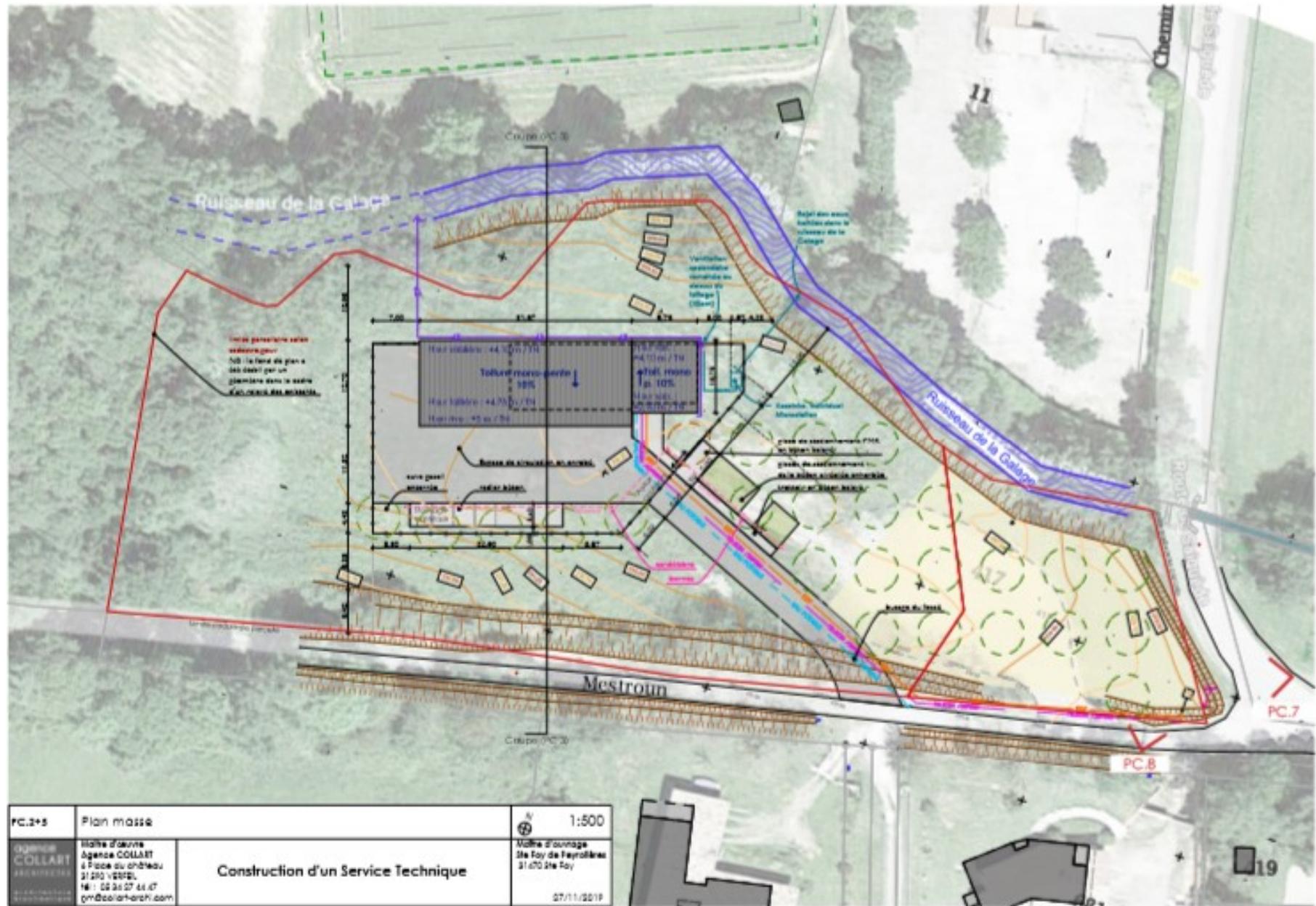
**Conseil départemental de la Haute-Garonne**  
Contrat de territoire 2020 : 145 136 €



# Service technique

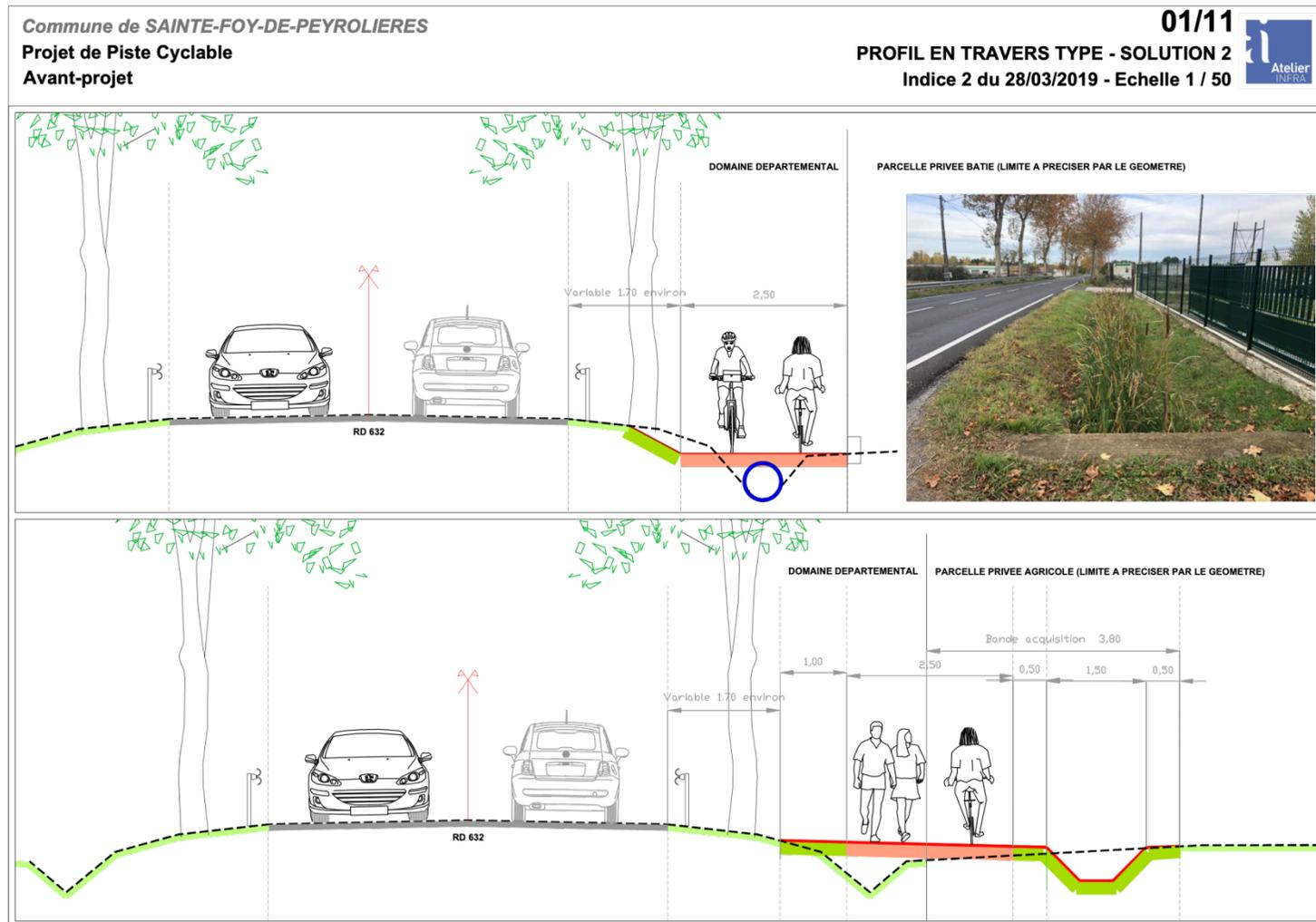


# Service technique



# Soutien financier: Piste cyclable

Demande de subvention faite au  
travers du contrat de territoire



# Compléments d'information

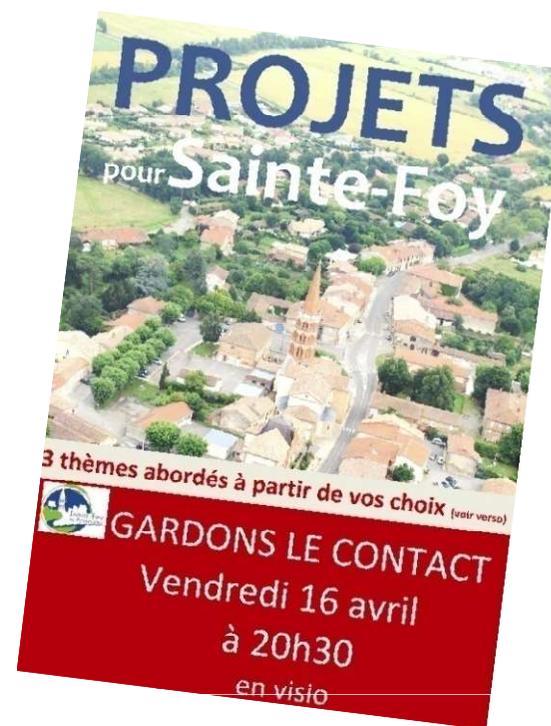




MAIRIE DE **SAINTÉ-FOY-DE-PEYROLIÈRES**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne

Extrait de la visio  
du 16 avril 2021



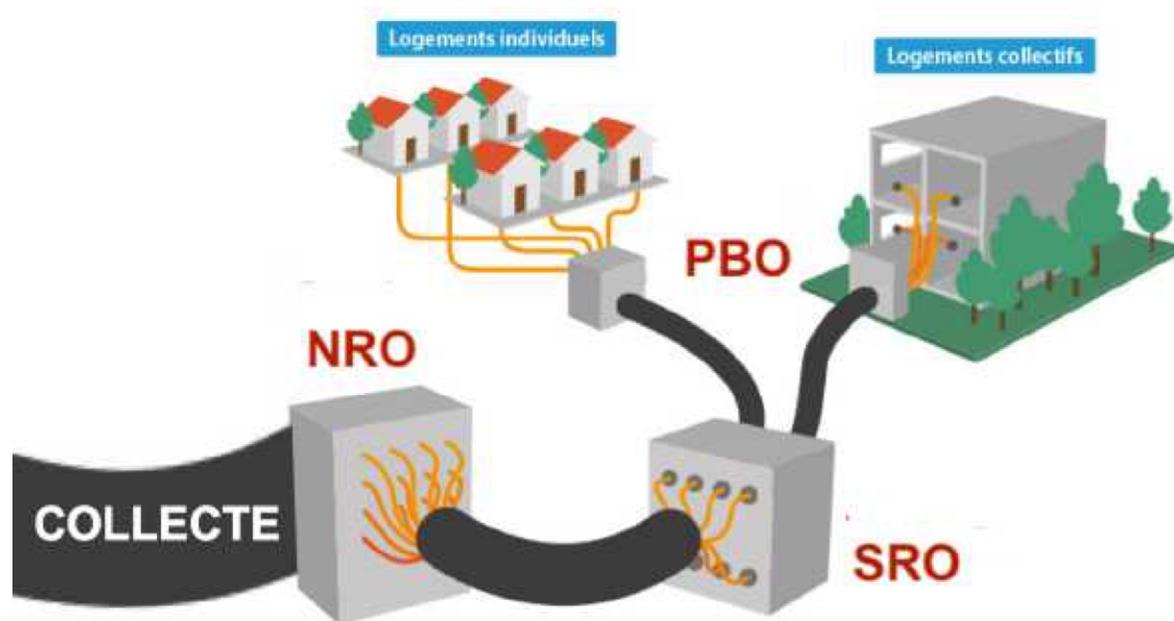
## Déploiement fibre optique



HAUTE-GARONNE  
NUMÉRIQUE



# Un réseau FTTH \*



- **NŒUD DE RACCORDEMENT OPTIQUE**  
Local technique recevant les infrastructures d'opérateur(s) qui permettent de faire le lien entre le réseau de collecte départemental optique et le réseau local qui va vers les abonnés.
- **SOUS-REPARTITEUR OPTIQUE**  
Nœud intermédiaire de la boucle locale en aval duquel chaque usager est desservi par une fibre optique. Le SRO est rattaché à un unique NRO.
- **POINT DE BRANCHEMENT OPTIQUE**  
Point de branchement installé en façade, en aérien ou en sous-terrain et situé dans un rayon moyen de 150m linéaire de chaque usager, à partir duquel sont réalisées les opérations de raccordement final.



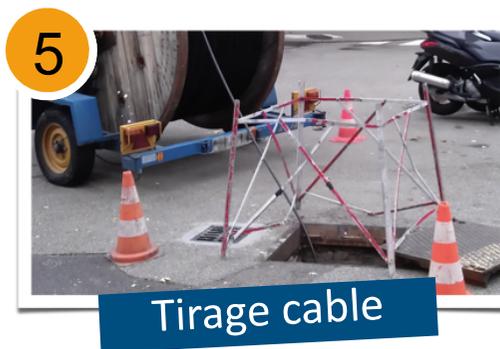
\*réseau FTTH de l'anglais : *Fiber to the Home*, ce qui signifie « **Fibre optique jusqu'au domicile** »

Extrait de la visio  
du 16 avril 2021



# Les phases de travaux

1 & 2 : 5 mois environ  
3 à 6 : 7 mois environ



Extrait de la visio  
du 16 avril 2021



# Raccordement à l'abonné

**FIN  
DES  
TRAVAUX**



3 mois réglementaires  
et temps d'installation des opérateurs nationaux



*De 3 à 5 mois entre la fin du déploiement du réseau  
et le raccordement de l'abonné*

Extrait de la visio  
du 16 avril 2021



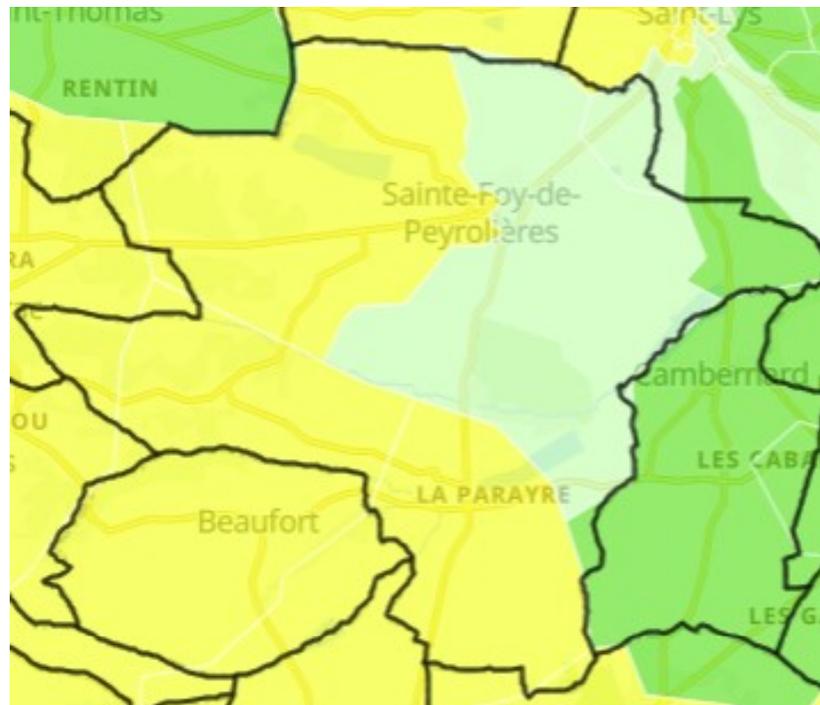
# Déploiement

Le **calendrier de déploiement** de la fibre optique par Zone Technique est disponible sur le site [hautegegaronnenumerique.fr](http://hautegegaronnenumerique.fr)

Une carte interactive permet de faire une recherche à la commune ou à l'adresse.

**Attention**, le fait qu'une Zone technique soit ouverte à la commercialisation ne signifie pas que l'ensemble des prises de la zone sont disponibles pour un abonnement.

Lorsque qu'une zone est ouverte à la commercialisation il faut **vérifier l'éligibilité effective** du domicile sur [fibre31.fr](http://fibre31.fr)



Extrait de la visio  
du 16 avril 2021

